



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Compte-rendu FSU du CHSCT SD extraordinaire du 9 mars 2021

CHSCT-SD extraordinaire réuni à la demande de la DASEN qui s'est tenu en distanciel pour les membres représentant-es du personnel

Présent-es:

Mme Fellahi, IA-DASEN, présidente de séance

Mme Patricia Bressac, CPD

Mme Béatrice Casanova, secrétaire de séance

Pour la FSU :

Céline Petit, Maryline Laumond, Julie Bernat-Sandragné, Émilie Maffre, Michel Naranjo

Céline Montolio, secrétaire départementale

Pour l'UNSA :

Sébastien Le Gall

Hélène Garric n'a pas souhaité assister à la séance car elle n'a pas été remplacée

Lecture des **déclarations préalables** par la FSU puis l'UNSA

Nous convenons que les réponses faites aux déclarations seront données tout le long de la séance puisque nous nous réunissons pour faire un point sur la crise sanitaire.

La DASEN nous fait un **bilan** : 23 enfants en septaine (premier et second degrés) à ce jour et au total 48 enfants testés positifs depuis le retour des vacances.

Hier fermeture d'1 classe au lycée Jean Vigo à Millau (2nde Comm') à la suite de 3 cas positifs d'élèves.

=> à la demande de la FSU sur la mise en septaine des adultes cas contact, la présidente n'a pas su nous répondre.

3 classes de maternelle sont fermées sur Millau : 1 classe au Sacré Coeur, 2 classes à l'école Jean-Henri Fabre. Il y a une plus forte circulation du virus sur le territoire de Millau et une campagne de test va être déployée et réitérée: campagne de tests salivaires en maternelle et tests anti-géniques en collège et lycée. Un point doit être fait mercredi 10 mars pour préciser ces campagnes.

Sur les campagnes de tests à destination des personnels :

Elles ont débuté avant les vacances de Noël et se renouvellent chaque semaine, les mercredis et jeudis. Elles sont à destination des personnels Éducation nationale mais également territoriaux (un courrier a été renvoyé aux maires et aux présidents départemental et de région pour le leur rappeler). La DASEN précise que c'est en complément de ce que chacun peut faire individuellement. Il y a 5 points où se faire tester (Millau, Villefranche de Rouergue, Decazeville, Rodez, Espalion). Il y a eu une fréquentation légèrement supérieure en janvier mais globalement il y a très peu de monde.

L'UNSA revient sur le mail jugé injonctif par les collègues, laissant entendre qu'ils ne prennent pas leurs responsabilités. On peut se faire tester à proximité de nos domiciles sans difficultés et l'accès aux centres de dépistages ÉN est difficile car certains collègues en sont éloignés : c'est finalement plus rapide d'aller se faire tester à proximité de chez soi.

La FSU questionne sur la possibilité de se faire tester sur son temps de travail. => la DASEN répond que oui si

l'employeur est d'accord.

Sur les campagnes de tests salivaires à destination des élèves de maternelle:

Elles ont débuté vendredi dernier (5/03) sur 4 écoles : Port d'Agrès, Saint Julien de Piganiol et 2 écoles de Rodez (Cambon, Monteil). L'organisation a été très fluide -selon la DASEN- entre le laboratoire LX-Bio et l'ARS.

Il y a eu un bon retour des parents puisque 71% avaient donné leur accord. Cela représente au total 203 enfants qui ont été testés dont aucun positif. Seuls les parents ayant un enfant positif reçoivent le résultat par le laboratoire. Ensuite, la procédure habituelle avec la CPAM et le docteur Gauthier se met en place.

L'organisation a été faite au mieux pour ne pas brusquer les enfants.

Elle a remercié les directrices de ces écoles pour leur réactivité.

La FSU questionne sur un éventuel protocole. Cela nous paraît indispensable pour clarifier le fonctionnement, le rôle de chacun-e et aussi rassurer les collègues. Il s'agit d'actes médicaux donc cela doit être encadré clairement.

La DASEN ne voit pas la nécessité d'un protocole qui serait trop rigide pour s'adapter aux différences de configurations des écoles (*ah bon?*). Madame Gauthier, médecin CT, a appelé chaque école pour organiser les journées avec les directrices (*et ainsi on ne laisse aucune trace écrite d'une quelconque injonction...*) Elle affirme qu'il y a un protocole signé entre le MEN et les laboratoires.

La FSU revient sur la charge de travail qui incombe aux directeurs-trices d'école : il s'agit de tâches administratives supplémentaires et lourdes à exécuter. Il est complètement illégal de demander à directrices d'école de créer de nouveaux fichiers EXCEL avec les données concernant les élèves et le numéro de sécurité sociale de leurs parents. De plus, ces listes doivent obligatoirement être déclarées à la CNIL. Il a été demandé à des contrats civiques d'entrer ces données : cela ne relève ni des missions des directeurs-trices, ni de celles des contrats civiques.

Nous rappelons que les labos sont payés pour faire les tests et que cette tâche leur incombe.

La DASEN ne comprend pas nos inquiétudes (!!!). La secrétaire de Mme Gauthier s'est déplacée pour réaliser la saisie des listes d'enfants et le numéro de sécurité sociale a été donné par les familles qui le voulaient bien. Elle trouve que cette démarche est plus "humaine".

La FSU demande à la DASEN de lui confirmer que la liste générée pour l'élaboration des tests a bien été déclaré à la CNIL comme le stipule l'art 5 de la délibération 2012-184 de la CNIL. La DASEN fera remonter cette question.

La FSU insiste sur ces tâches qui ne sont pas dans les missions des directeurs-trices, qui sont anxiogènes et extrêmement chronophages. On a demandé aux directeurs-trices de transmettre l'information aux parents, de recueillir les données etc... pour les laboratoires qui ont clairement dit qu'ils n'avaient pas le temps de le faire.

La DASEN persiste à nier que cela a été demandé et souhaite connaître les situations où cela a posé problème afin de vérifier. Le courrier aux familles est déjà rédigé et on ne demande rien d'autre aux directeurs-trices que de le transmettre.

Elle nous informe que pour les écoles à venir, il y aura des personnels en soutien (médiateurs) pour préparer et organiser ces campagnes. Le rectorat a autorisé le recrutement de 7 médiateurs-trices. 5 CV ont été reçus à la DSDEN. Une réunion avec le docteurmesdames Gauthier, médecin conseiller technique, et Bastide, infirmière conseillère technique, de l'IA-DASEN était prévue le lendemain du CHSCT afin d'affiner les missions de ces médiateurs-trices.

L'UNSA souhaite savoir comment va être estimé le temps supplémentaire ?

La DASEN a demandé à connaître les difficultés, les temps de décharge...

Sur les masques:

L'UNSA fait un retour des collègues sur les **nouveaux masques NOYOCO** : ils sont inconfortables, trop épais et donc contraignent à forcer sur la voix. Certains ont rétréci au lavage (à 60°), d'autres avaient des défauts (2 attaches pour le nez). La FSU informe la DASEN que peu de collègues le portent et ont fait le choix d'acheter avec leurs propres deniers des masques chirurgicaux ou en tissu.

La DASEN va faire remonter ces informations. De nouveaux masques tissus ont été livrés à la DSDEN ce jour.

La FSU revient sur la revendication faite de fournir des masques chirurgicaux pour tous mais aussi sur la **gratuité des masques pour les enfants** : nous sommes nombreux-ses à constater que certains enfants ne peuvent changer leurs masques et ces masques souillés mettent toute la communauté éducative en danger (ainsi que les élèves).

La DASEN nous dit que le Ministère n'a pas prévu de fournir de masques pour les enfants, sauf pour les boursiers. Il peut y avoir des masques en dépannage dans les écoles et établissements, il faut d'ailleurs ne pas hésiter à en demander.

La FSU demande à la DASEN d'interpeler les maires et la préfecture sur ce sujet pour renouveler les distributions gratuites de masques envers toutes les familles. C'est une question de santé publique.

La DASEN nous répète que ce n'est pas la doctrine de l'ÉN de distribuer des masques pour les enfants sauf en dépannage.

La FSU s'interroge de la non distribution des masques NOYOCO sur Millau. Le nouvel approvisionnement n'a pas été retiré à la DSDEN, la DASEN suppose que c'est parce que le stock n'est pas encore épuisé.

La FSU attire l'attention sur les enseignant-es d'EPS qui ne se sentent pas protégés par les masques fournis alors qu'elles-ils exercent avec des élèves qui retirent leurs masques. Ces collègues achètent pour la plupart leurs propres masques chirurgicaux afin de se sentir en sécurité.

Hélas seul-es les personnels vulnérables sont doté-es de masques de type 2.

Sur nos inquiétudes pour le service public d'éducation:

La DASEN est informée et rappelle que les portes ouvertes ne sont pas autorisées même sur rendez-vous. Elle a été alertée que des établissements privés le faisaient encore et a fait un courrier pour rappeler le protocole sanitaire. Un établissement a tout de même reçu des familles sur rendez-vous. Elle a donc téléphoné au directeur diocésain pour lui faire un rappel mais c'est la préfète qui est à l'autorité sur le respect du protocole sanitaire.

Nous sommes unanimes pour trouver cette situation scandaleuse !

Concernant l'hybridation en lycée, chacun a tenu compte de sa configuration.

La DASEN nous rassure sur la clarté des données et nous rappelle que le seul établissement à avoir fermé est privé.

La FSU interroge la DASEN sur les renouvellements de contrats des personnels contractuel-les Covid et des AED :

Les contrats ont pu être reconduits après les vacances d'hiver.

Il y a 4 postes d'enseignant-es contractuel-les sur des postes de personnels vulnérables, 3 sont renouvelés. Les contrats sont renouvelés pour 3 mois (la DASEN doit vérifier). Sur les 4 contractuel-les en poste avant les vacances de février, une seule a souhaité que son contrat soit renouvelé. C'est la même chose pour les AED avec soit augmentation de la quotité des contrats en cours, soit de nouveaux contrats.

Nous interrogeons la DASEN sur la situation d'une vie scolaire entière qui est cas contact : dans ces cas là on ne peut pas remplacer.